



## EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le **diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.  
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

### L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

### LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS

**ÉPREUVE 1 FRANÇAIS**  
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée « grammairie » + exercice de recriture et rédaction.  
3 h | écrit | 100 points

**ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES**  
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'algorithmique.  
2 h | écrit | 100 points

**ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
Analyse de documents et de cartes...  
2 h | écrit | 50 points

**ÉPREUVE 4 SCIENCES**  
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).  
1 h | écrit | 50 points

**ÉPREUVE 5 ORAL**  
Chaque élève présente un projet mené en dehors des arts ou dans le cadre d'un EPJ ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.  
15 min. oral individuel | 100 points  
25 min. oral collectif | 100 points

### L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS MENTION ASSEZ BIEN	+ DE 560 POINTS MENTION BIEN	+ DE 640 POINTS MENTION TRÈS BIEN
---------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------

### LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de novembre**  
Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sont convoqués aux conseils de parents au lycée par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

**début avril**  
Épreuves orales

**fin juin**  
Épreuves écrites

**début juillet**  
Résultats du brevet

**septembre octobre**  
Remise du diplôme national du brevet dans le cadre d'une cérémonie nationale républicaine.

**DEVOIRS FAITS**  
Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, DEVOIRS FAITS accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.  
Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les épreuves.  
2 000 € sont proposés : la carte générale et la carte professionnelle.  
À noter : tous les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

### POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

En raison de la crise sanitaire, la certification ev@lang étant annulée et la certification Pix repoussée à la fin du mois de mai, le brevet blanc des classes de 3<sup>ème</sup> aura lieu le **jeudi 6 mai et le vendredi 7 mai 2021**. Les convocations des élèves ne seront pas rééditées et seront valables malgré le report de dates.

Merci donc aux élèves de 3<sup>ème</sup> de profiter du temps d'enseignement en distanciel pour se préparer à :

- Brevet blanc, 6 et 7 mai
- ASSR 2, le 10 mai
- Epreuve orale du DNB (comptant pour 100 points dans l'obtention du DNB 2021) le mercredi 26 mai
- PIX, certification de compétences numérique (fin mai-début juin selon les classes)

Pour rappel des épreuves du DNB vous pouvez consulter la page du ministère de l'éducation nationale en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613>

Cordialement,

L'équipe de direction